

Une âme par jour



Benjamin Lamotte



Il y a plusieurs mois, j'ai entendu quelqu'un dire : « **Je prie le Seigneur pour qu'il me donne de parler à 1 personne par jour** ». Gloire à Dieu ! et Dieu le fait, seulement suivons-nous la cadence ? Certains font cette prière et lorsque les occasions se présentent, ils reculent.

Une réflexion m'est venue :

Le nombre de personnes que je connais :

- Famille : entre 20 et 40 personnes, voire plus !
- Famille élargie : on peut en ajouter 40 de plus
- Voisins : une bonne quinzaine

- Collègues de travail ou camarades de classe : de 5 à 30.
- Amis proches : une bonne vingtaine
- Connaissances que l'on rencontre régulièrement : 50
- Anciens chrétiens : entre 1 et 30
- +++++ tous ceux auxquels je ne pense pas !

Voici ensuite la parole reçue sur mon cœur : Tous les jours, choisis une personne que tu connais et témoigne-lui de la manière qui lui conviendra le mieux parce que tu la connais.

Avec le nombre de nos connaissances proches ou éloignées, nous avons vite fait de remplir notre calendrier ! Je vous le partage car je crois que cette expérience de témoignage peut s'appliquer à d'autres vies chrétiennes ou non !

Pensons à apporter la Bonne Nouvelle à Jérusalem - **Actes 1:8** " Mais vous recevrez une puissance, le Saint–Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre ." – symbolisant notre entourage, nos connaissances, notre quartier.

Il y aura certainement plus de combats, de drôles de réactions mais vous verrez aussi le fruit germer dans leur cœur et vous serez encouragés.

Aujourd'hui, choisis une personne que tu connais, témoigne-lui simplement par de l'affection, par un geste, par une parole, un SMS (PassleMot.fr), [une carte ConnaîtreDieu.com](http://uneCarteConnaîtreDieu.com), une publication sur son mur

Facebook et prie pour cette personne juste après. Et recommence demain avec une autre...

Que le Seigneur vous bénisse !

Benjamin Lamotte

Benjamin Lamotte

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



2 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com